



Appel à la grève

Le 29 septembre



08/09/2022

Les propositions des dirigeants d'Econocom ne sont pas à la hauteur des exigences dont les salarié-e-s ont fait part à la CGT Econocom

Au début de l'été la CGT vous a rappelé et détaillé les excellents résultats financiers du groupe Econocom pour l'année 2021, ces résultats qui sont le fruit du travail de chacune et chacun des salariés mais qui malheureusement n'ont bénéficié qu'aux actionnaires.

Depuis lors, la conjoncture économique ne cesse de se détériorer, l'inflation est galopante (près de 6%) mais aucune proposition sérieuse n'est faite par notre direction.

De surcroît, la direction ne respecte pas les salaires minimaux de la grille SYNTEC en vigueur depuis le **1er août 2022** !

Vérifiez à l'aide des grilles ci-dessous (Article 1 et Article 2) si comme les salariés qui ont alerté la CGT, vous n'êtes pas aussi dans le même cas :

Article 1

Salaires minimaux hiérarchiques « ETAM »

Les salaires minimaux hiérarchiques mensuels bruts applicables aux emplois de la catégorie « ETAM » sont déterminés selon la formule suivante :

$$\text{BASE FIXE} + (\text{VALEUR DU POINT ETAM} \times \text{COEFFICIENT DE LA POSITION})$$

En application de la formule ci-dessus, les valeurs des salaires minimaux hiérarchiques mensuels bruts sont les suivantes :

GRILLE « ETAM »				
POSITION	COEFFICIENT	VALEUR DU POINT	BASE FIXE	SALAIRES MINIMAUX
1.1	230	3,441 €	843,50 €	1 635 €
1.2	240	3,331 €	843,50 €	1 643 €
1.3	250	3,262 €	843,50 €	1 659 €
2.1	275	3,183 €	850,50 €	1 726 €
2.2	310	3,162 €	850,50 €	1 831 €
2.3	355	3,156 €	850,50 €	1 971 €
3.1	400	3,138 €	855,80 €	2 111 €
3.2	450	3,133 €	855,80 €	2 266 €
3.3	500	3,118 €	855,80 €	2 415 €

Article 2
Salaires minimaux hiérarchiques « ingénieurs et cadres »

Les salaires minimaux hiérarchiques mensuels bruts applicables aux emplois de la catégorie « ingénieurs et cadres » sont déterminés selon la formule suivante :

COEFFICIENT DE LA POSITION × VALEUR DU POINT

En application de la formule ci-dessus, les valeurs des salaires minimaux hiérarchiques mensuels bruts sont les suivantes :

GRILLE « INGÉNIEURS ET CADRES »			
POSITION	COEFFICIENT	VALEUR DU POINT	SALAIRES MINIMAUX
1.1	95	21,400 €	2033 €
1.2	100	21,400 €	2140 €
<u>2.1</u>	105	21,342 €	2241 €
2.1	115	21,339 €	2454 €
2.2	130	21,338 €	2774 €
2.3	150	21,340 €	3201 €
3.1	170	21,041 €	3577 €
3.2	210	21,042 €	4419 €
3.3	270	21,044 €	5681 €

source: https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALITEXT000046033597?origin=list&init=true&page=2

et si tel est votre cas, exigez à minima la mise en conformité de votre rémunération et informez vos délégués et élus CGT

La **CGT Econocom** vous rappelle ses revendications :

- Une augmentation générale de 150€ brut mensuel (*)
 - Un salaire minimum chez Econocom de 2.111€ brut mensuel
 - La création d'une grille des salaires en conséquence ;
 - 200€ supplémentaires pour les salarié-e-s non augmentés depuis 3 ans ou plus
- (*) L'augmentation générale exprimée en Euros est plus juste qu'une augmentation massive exprimée en pourcentage car cette dernière favorise les personnes qui ont le moins besoin au détriment de ceux qui en ont le plus besoin de manière urgente.

Pourquoi la CGT n'a pas été intégrée à l'intersyndicale qui vous a appelé à débrayer le 5 septembre ?

La CGT n'a pas été conviée à l'intersyndicale (constituée de 4 organisations syndicales sur les 6 qui vous représentent) ni aux tractations menées entre cette dernière et la direction.

Ces tractations n'ont débouché sur rien de sérieux.

La CGT reste solidaire de la journée de débrayage qui vous a été proposée par l'intersyndicale mais déplore qu'un front syndical uni ne soit pas constitué pour négocier valablement face à la direction.

Cette dernière se délecte de cette division au sein de vos organisations syndicales ce qui la place en position de force.

Nous devons nous MOBILISER et nous montrer UNIS pour ne pas nous paupériser !

MOBILISEZ-VOUS

Jeudi 29 septembre

à l'occasion de la journée de grève nationale de mobilisations interprofessionnelles

Le droit de grève est un droit constitutionnel, reconnu à tout salarié-e dans l'entreprise. Nulle sanction ou discrimination ne peut être justifiée pour participation à une grève

VIVE LA GREVE



*Ils font des bénéfices, ils s'engraissent, ils polluent. Ils nous mentent, ils nous exploitent, ils "nous spolient". Ils ne donnent rien, ils cèdent.
La grève est un outil de défense et de conquête.
C'est un droit !*

Vos Délégués et élus **CGT** :

Jean-Claude CATORC
Zineb CHETART
Ionis DAHMANI
Frédéric MADELEINE
Jean-François NOËL
Anthony SONIER

econocom@cgt.fr

Je souhaite :

- Prendre contact
 Me syndiquer

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email : Tel :

Catégorie professionnelle :

Ingénieur - Cadre - Employé - Technicien - Agent de Maitrise

econocom@cgt.fr

Sociétés d'Etudes Econocom 263 rue de Paris - Case 421 - 93514 MONTREUIL CEDEX

